



BERCY : les agents
attendent du concret !!
CHSCTM du 11 juillet 2017

La succession des annonces du nouveau gouvernement Macron n'augure rien de bon et ouvre la voie à un été des mauvais coups : déni de la démocratie sociale par la tactique des ordonnances, fusion des instances représentatives du personnel avec suppression des CHSCT, nouvelle loi Travail à dimension XXL, remise en cause du financement de la protection sociale de l'entreprise vers l'impôt, hausse de la CSG pour tous, retraités y compris, simplification du compte personnel de prévention pénibilité, suppressions de 120 000 fonctionnaires, baisse du pouvoir d'achat avec gel du point d'indice

Rien vraiment de très original, encore moins de moderne à cette promotion d'un nouveau cycle de rigueur dont les principales victimes seront à nouveau les citoyens, les salariés et les retraités au profit des actionnaires qui se portent plutôt bien : les 100 plus grandes entreprises mondiales, celles qui cherchent à échapper aux impôts, ont versé à leurs actionnaires en un an 700 milliards de dollars, soit une hausse de 4,5% !

En exemple, le ministre de l'Action et des comptes publics nous refait le coup de rétablir le jour de carence dans la Fonction publique à partir de janvier 2018. Cette disposition constitue une véritable insulte : elle considère chaque malade comme suspect de fraude et donc dans le doute à le sanctionner d'office.

Alors que les trois jours de carence pour la majorité des salariés du privé sont couverts par divers dispositifs pris en charge par les employeurs, le gouvernement au nom d'une prétendue inégalité public-privé, opère une nouvelle ponction sur la rémunération des agents publics. Comme si cela ne suffisait pas après des pertes mensuelles de 230 à 820 euros suivant les catégories, suite au gel indiciaire des six dernières années !!

En lieu et place de cette mesure stigmatisante et inefficace, le gouvernement a la responsabilité de considérer et de traiter les causes réelles d'une grande partie des arrêts maladie dans la Fonction publique. Il s'agirait clairement et concrètement au regard de notre compétence ici,

de mettre en place des mesures de prévention primaires, des actions pour améliorer nos conditions de travail et d'enrayer la souffrance générée par des organisations délétères du travail, des restructurations à tout va, et les politiques d'austérité.

Pour toutes ces raisons, pour la défense de nos garanties et droits sociaux, nous appelons les salariés et les retraités à un rendez-vous de grèves et de manifestations le 12 septembre.

Ce nouveau pouvoir n'entend pas le message des français exprimés à travers les élections récentes : la grande majorité des français est contre l'austérité et les politiques libérales qui conduisent à la dégradation des services publics et la croissance des inégalités.

Nous tenons à dénoncer une nouvelle fois la baisse et le manque de moyens au niveau humain et en fonctionnement : les rapports annuels de médecine de prévention, des inspecteurs santé et sécurité au travail sont éloquents de ce point de vue et les agents du Val de Marne ont souhaité aujourd'hui vous remettre une pétition pour la nomination d'un médecin de prévention à temps plein.

Ce sont des actes concrets qu'attendent les agents de ce ministère !

Au moment où se multiplient les cas de pollution par l'amiante, des dizaines d'agents de plusieurs sites, au Havre, à Nantes, à Cluny en Martinique, dans les directions des services informatiques, ne comprennent pas le retard des directions à leur délivrer les attestations de présence ou d'exposition.

C'est bien évidemment sur le dossier du Tripode et sur ses propositions que l'intersyndicale dans son courrier du 5 juillet attend des réponses concrètes du ministère, après les groupes de travail de ce premier semestre. N'est-il pas temps de modifier par exception la prochaine loi de Finances pour permettre le classement du site ? nous souhaitons un engagement fort de notre ministère sur ces dossiers dès la rentrée.

Montreuil, le 11 juillet